

# Anti-virus De L'hépatite B (HBeAg)

Numéro d'article: HBeAg

## Introduction

Découvrez les produits anti-virus de l'hépatite B (HBeAg) pour les tests LF et ELISA. Haute spécificité et pureté. Anticorps monoclonal provenant d'ascites de souris. Commandez maintenant !

[En savoir plus](#)

Caractéristiques	Description du produit
Nom du produit	Anti-virus de l'hépatite B (HBeAg)
Application	LF / ELISA
Forme/apparence	Purifié à partir d'ascites de souris par chromatographie à la protéine A
Concentration	≥ 1 mg/ml
Isotype	IgG1
Clonalité	Monoclonal
Pureté	≥ 90%
Tampon	Solution saline tamponnée au phosphate 0,01M, pH 7,2, contenant 0,1% d'azide de sodium
Réactivité croisée	Non déterminée
Spécificité	Antigène "e" de l'hépatite B

  

Condition	Description de l'état
Stockage	2-8°C ou -20°C. Éviter les gelées. Une seule congélation au maximum pendant le stockage.
Expédition	Paquets de froid
Durée de conservation	Quatre ans à compter de la date de fabrication

  

Indicateur	Critères d'acceptation
Aspect de l'emballage	La boîte d'emballage extérieure du produit, le sac d'emballage en papier d'aluminium doivent être complets et sans dommages.
Apparence de la bandelette réactive	Propre et plate, pas de bavures, pas de dommages, pas de pollution ; le matériau est fermement fixé.
Largeur de la bande d'essai	La largeur ne doit pas dépasser ±0,20 mm de la valeur nominale, avec une valeur nominale de 4,00 mm.
Vitesse de migration	La vitesse de migration du liquide ne doit pas être inférieure à 10 mm/min.
Limite de détection minimale (HBeAg)	Les résultats doivent satisfaire aux exigences lorsqu'ils sont testés avec la référence nationale de limite de détection minimale de l'Ag HBe ou la référence de limite de détection minimale de l'entreprise normalisée par la référence nationale.
Précision (Ag HBe)	L'écart relatif des résultats de mesure ne doit pas dépasser 20 % lorsque l'on utilise comme échantillon la référence de précision nationale ou la référence de précision de l'entreprise normalisée par la référence nationale.
Taux de concordance des références positives (HBeAg)	Le taux de concordance (+/+) ne doit pas être inférieur à 9/10 lorsque l'on teste 10 références positives nationales HBeAg ou des références positives d'entreprise standardisées par des références positives nationales.
Taux de concordance des références négatives (HBeAg)	Le taux de concordance (-/-) doit être de 15/15 lorsque l'on teste 15 références négatives nationales HBeAg ou des références négatives d'entreprise standardisées par des références négatives nationales.
Répétabilité	Le coefficient de variation (CV) ne doit pas être supérieur à 15 % lorsque l'on effectue 10 mesures répétées avec la référence nationale de précision de l'Ag HBe ou la référence de précision de l'entreprise normalisée par la référence nationale.
Précision inter-lots	Le coefficient de variation inter-lots (CV) ne doit pas être supérieur à 15 % lorsque l'on teste trois lots de kits, chacun répété dix fois, avec la référence nationale de précision de l'Ag HBe ou la référence de précision de l'entreprise normalisée par la référence nationale.
Stabilité	Conservés à 4-30 °C dans un sac en aluminium scellé et testés avec des produits dans le mois suivant la date de péremption, les résultats des tests devraient satisfaire aux exigences des autres indicateurs de performance.